

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

17 mars 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/2025



I.	<u>RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES</u>	2
II.	<u>ACTIONS DU CNCB</u>	2
III.	<u>TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2023</u>	4
IV.	<u>ACTIONS MENÉES SUITE A CES TÉMOIGNAGES</u>	5
V.	<u>DES SITUATIONS QUI PERDURENT</u>	5
VI.	<u>RELATIONS AVEC LES MÉDIAS</u>	6
VII.	<u>FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB</u>	7
VIII.	<u>SUBVENTIONS</u>	7
IX.	<u>VIE INTERNE</u>	8
X.	<u>ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u>	8

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrebizutage.fr <http://www.contrebizutage.fr>

I. RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES

► MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Aucun contact depuis la rentrée de 2023.

Le CNCB regrette que les relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale soient inexistantes alors que la prévention auprès des classes de terminales serait importante.

► MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le Comité National Contre le Bizutage est en contact avec Christine SALOMÉ de la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante.

Les cas de bizutage dont le CNCB a eu connaissance lui ont été transmis pour information.

► MINISTÈRE DES SPORTS

Le CNCB est en contact avec Mona PANTEL, Chargée de mission Lutte contre les violences et les discriminations, Bureau éthique, intégrité et politiques de prévention

Les cas de bizutage dont le CNCB a eu connaissance lui ont été transmis pour information ainsi qu'à la cellule Signal Sport.

II. ACTIONS DU CNCB

► Mises à jour de nos documents

- A la demande du Ministère des Sports, nous avons demandé à l'Agence Billiotte de changer la place de la vidéo sport sur le site. Elle se trouve désormais à côté de l'autre Vidéo.
Un QR code a été créé et les affiches ont été retravaillées de façon à le faire apparaître. Le numéro de téléphone de la référente sport figure désormais sur les affiches
- Les fichiers numérisés des affiches ont été achetés. Ce format digital a été transmis à sa demande à Laurent BORDET, chargé de mission Vie Etudiante et Vie de Campus Université et Territoires qui a relayé le document auprès des universités.
- Le flyer « Moi aussi au début j'ai trouvé ça drôle » a été mis à jour avec le QR code, le numéro de téléphone de notre référente sport : Claudine CAUX et le logo du ministère des sports. Il vient d'être réédité à 10 000 exemplaires

► Les interventions

Elles ont été assurées par Françoise MOUGIN, Marie-France HENRY et, pour la région Sud, par Claudine CAUX.

- CREPS d'Antibes intervention auprès des encadrants et dirigeants, gymnastique, mars 2024
- Intervention au colloque antiviolences région Sud, mai 2024
- Participation à la création d'un podcast sur le thème « osons dire non » pour le CROS Grand Est, juillet 2024
- Participation à la Visio conférence des vice-présidents en charge de la vie étudiante et de campus des universités d'Angers et de Nantes, 1^{er} juillet 2024
- Visioconférence le 30 juillet 2024 avec l'association ObVSS, Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, qui souhaitait échanger avec nous dans le cadre du rapport qu'elle était en train de finaliser. Ce rapport nous a été transmis le 16 septembre. Il est consultable sur notre site

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

- Interview pour Innovation sociale de l'UNECD, Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire, août 2024
- CREPS d'Ile-de-France, intervention auprès de tous les jeunes sportifs 30 août 2024
- Fédération Française de tir à l'arc interventions auprès des instances régionales, départementale et des associations locales, au cours de l'année 2024,
- Participation au colloque « violence des parents autour du sport » région Sud, septembre 2024
- Fédération française de football américain à Amiens, intervention auprès des sportifs, 12 septembre 2024
- Visioconférence avec l'École de kinésithérapie de Brest, 7 octobre 2024 :
- Rendez-vous le 8 octobre 2024 avec l'équipe de direction de l'ESTP (grande école d'ingénieurs de la construction) suite à un témoignage de bizutage et suivi de l'affaire.
- Intervention auprès des responsables du BDE de l'ESTP, 7 novembre 2024 :
- Intervention auprès des BDE/BDI 2023 et 2024 et de la commission d'éthique à l'école de biologie industrielle de Cergy 15 décembre 2024 :

**► Campagne sur les réseaux sociaux (META) avec une agence de communication
26 août 2024 : Lancement de la campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux en direction des jeunes de 18 à 24 ans en Ile de France du 27 aout au 3 novembre 2024**

- Envoi du communiqué de presse et du dossier de presse à 70 journalistes, à l'AEF, aux adhérents du CNCB, aux partenaires, au ministère de l'enseignement supérieur, au ministère des sports, aux fédérations sportives figurant dans nos contacts.
 - Envoi personnalisé à :
 - Thomas DUCADOS Chargé de mission Vie Étudiante et Vie de Campus Université et Territoires qui a fait suivre aux établissements de son réseau
 - Laurent BORDET et Julie MORERE, vice-président·e·s d'universités en charge de la vie étudiante et campus à Angers et Nantes
 - Christine SALOME, notre interlocutrice au MESR, qui a fait suivre à son réseau.
 - Mona PANTEL, notre interlocutrice du ministère des sports.
 - Les post sur les réseaux sociaux sont assurés par Isabelle Lafitte.
- Les recteurs ont été contactés via LinkedIn. Ceux qui ont répondu ont reçu les infos concernant notre campagne.
- Le compte rendu de la campagne a été communiqué à nos adhérents, nos partenaires, le MESR, le ministère des sports, aux fédérations sportives.

Action phare de l'année 2024, la campagne du CNCB enregistre un bilan très positif

1 304 140 jeunes sensibilisés aux dangers du bizutage
4 754 860 impressions
13 024 clics sur le site du CNCB
4 366 465 vues des vidéos

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

► **Contacts avec les ministères**

- Visio conférence avec le MESR. Sophie QUIEFF, Lucas LATZER, Charlotte BOUANOT, Christine SALOME, 12 septembre 2024
- Visio conférence avec Laurent BORDET vice-président Vie étudiante et de Campus université d'Angers et Julie MORERE Vice-présidente Vie de campus université de Nantes 16 septembre 2024

► **Envoi de documents**

- Télécom Physique Strasbourg : 100 plaquettes : « Bizutage : en parler pour mieux -la version numérique pour la communication sur écran de l'affiche et des 2 flyers pour mieux le combattre » 28 aout 2024
- Université de LYON, service de santé universitaire 3 juillet 2024
- Faculté de pharmacie Aix Marseille 200 plaquettes bizutage parlons-en et 200 flyers 4 septembre 2024
- Laurence HILLAIRET a distribué des affiches et des plaquettes dans les Maison des étudiants, Maison des adolescents, écoles d'arts, écoles d'ingénieurs, structures sportives, lycées....
- Comité départemental olympique et sportif du Finistère février 2025

► **Point sur les procès que nous suivons**

- Procès de l'affaire Guermonprez : entretien avec l'avocat de la famille. Le procès initialement prévu le 11 février 2025 aura lieu le 20 janvier 2026. Le CNCB est en contact avec la famille.
- Le procès de l'EDHEC de Lille, dans lequel le CNCB est partie civile, devrait se dérouler le 5 mars 2025 au Tribunal correctionnel de Lille où sera jugé l'association Course Croisière de l'EDHEC.

Ces procès devraient être suivis par les médias, nous sommes déjà en contact avec plusieurs journalistes intéressés.

III. TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2024

Les témoignages n'arrivent pas seulement à la rentrée mais tout au long de l'année. Ils demandent une grande disponibilité de la part de M-F HENRY, F MOUGIN, Rémi FONTIER, Claudine CAUX : ce sont leurs numéros de portable qui figurent sur le site et les différents documents du CNCB, et les témoins ou victimes peuvent appeler à tout moment.

Le numéro de téléphone de Claudine CAUX, représentante du CNCB en région Sud et référente sport pour le CNCB, figure dorénavant sur le site et les affiches du CNCB.

Le CNCB a transmis ces témoignages reçus, que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier, aux ministères concernés : Enseignement Supérieur et Recherche, Sports, pour information.

9 témoignages reçus depuis la rentrée de 2024:

Ils concernaient : 1 à l'armée, 4 en écoles d'ingénieurs, 1 en école scientifique (kiné), 1 en classe prépa, 1 à l'université (STAPS.) 2 concernaient des faits remontant à 2020 et 2023

Un témoignage direct de notre représentante pour la région Sud dans le domaine du sport.

Certaines structures ont fait appel au CNCB pour des actions de prévention. Des chefs d'établissement qui soupçonnaient des faits de bizutage se sont adressés au CNCB.

Le CNCB a eu connaissance de bizutages en médecine à Lille, Nice, Tours et à l'EMLV (école de commerce et de management) et a pris connaissance du jugement honteux prononcé par le tribunal

correctionnel de Nîmes qui a relaxé les mis en cause dans une affaire de bizutage dans un club de rugby.

Ce qu'on retrouve dans tous ces bizutages :

- L'alcool en grande quantité, administrée aux nouveaux avec par exemple un biberon, une seringue.
 - Les actes à connotation sexuelle : fesses à l'air, questionnaires à connotation sexuelle,
 - Les nouveaux qu'on empêche de dormir plus de 3 à 4 heures voire des nuits entières
 - L'interdiction des téléphones portables
 - Des photos ou insultes sur les réseaux sociaux.
 - Des insultes et des coups.
 - L'objectif : souder un groupe, admettre le ou les nouveaux, nouvelles au sein du groupe, respecter la tradition ...
- Avec parfois la complicité de professeurs.

IV. ACTIONS MENÉES SUITE A CES TÉMOIGNAGES

Suite à ces témoignages, le CNCB a pris contact avec les chefs d'établissements concernés et est intervenu dans certains établissements auprès des élèves et des BDE.

Il faut noter que des établissement pensaient avoir pris toutes les mesures pour empêcher le bizutage : rappel à la loi, engagement des organisateurs du WEI, actions de prévention, comité d'éthique, fouille des sacs au départ....

Mais sans sanctions exemplaires prises en conseil de discipline le bizutage continuera.

Une meilleure compréhension de la loi est nécessaire: c'est le bizutage qui est interdit, pas seulement ses débordements. Tous les bizutages sont interdits, il n'y a pas de « gentil » bizutage

L'intervention du CNCB est souvent nécessaire pour faire comprendre aux auteurs des faits, mais aussi à l'ensemble de la communauté éducative ou sportive, pourquoi le bizutage est un délit qui doit être sanctionné et pour leur faire mesurer la gravité des faits pour la ou les victimes.

Deux points du texte de la loi sont généralement incompris : « contre son gré ou non », car dans le bizutage la notion de consentement n'existe pas, et ce que sont des « actes humiliants et dégradants ».

V. DES SITUATIONS QUI PERDURENT

- Le CNCB rappelle que la mention au règlement intérieur des sanctions encourues en cas de bizutage rendrait de nombreux recours injustifiés.
- Le CNCB engage les chefs d'établissements à signifier aux nouveaux leur détermination à lutter contre le bizutage, à leur demander de dire non tous ensemble et à les tenir informés d'éventuelles tentatives de bizutage de la part des anciens.
- L'alcool est toujours présent lors des événements qui nous sont relatés avec Incitation ou obligation de boire. Il peut conduire à des actes graves comme des comas éthyliques, des viols, voire

des décès. Il n'y a aucun contrôle et donc aucune sanction si des boissons n'entrant pas dans le cadre de la licence officielle sont disponibles dans les soirées étudiantes.

• Les victimes et leurs familles nous demandent encore trop souvent de préserver leur anonymat par peur de représailles ou pour le jeune, d'être obligé de quitter l'établissement. C'est un véritable problème pour le CNCB car ne pas dénoncer un délit n'est pas acceptable, mais mettre en danger une victime ne l'est pas plus.

Témoins des faits ou victimes doivent absolument accepter de témoigner même anonymement. Ne rien dire, c'est accepter que le bizutage continue et fasse de nouvelles victimes.

• Malgré le texte de loi censé protéger les victimes et ceux qui dénoncent les faits de bizutage ce sont pratiquement toujours les victimes qui quittent l'établissement.

• Le comportement des garçons vis-à-vis des jeunes filles est parfois scandaleux : insultes sexistes, actes à connotation sexuelle, incitation à boire voire ingestion de substances suivies de viol. Il est inacceptable que les garçons comme les filles qui ont connaissance ou assistent à de tels faits ne fassent rien pour les empêcher voire même en postent des Vidéos sur les réseaux sociaux.

Nos jeunes, y compris notre élite, mais aussi parfois les adultes (chefs d'établissements, enseignants, encadrants et parents) semblent ignorer singulièrement les règles qui permettent de vivre ensemble: le refus de l'inacceptable, le respect de soi, le respect de l'autre, le respect des différences, la tolérance, l'esprit critique et le sens de l'accueil.

Ces règles devraient être inculquées dès l'enfance par les familles et par l'école, car le harcèlement qui commence dès l'école maternelle, se poursuit avec le bizutage dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les établissements sportifs et d'apprentissage mais aussi dans tous les lieux où une relation nouveau/ancien peut s'établir y compris dans le milieu professionnel.

VI. RELATIONS AVEC LES MEDIAS

► **Le dossier de presse rentrée 2024** du CNCB a été envoyé à plus de 70 journalistes.

► **Interviews pour :**

- le journal Le Monde, le 9 septembre
- un journal norvégien le 13 septembre
- le CIDJ, Centre d'information Jeunesse le 13 septembre
- une journaliste web du CIDJ le 16 septembre
- Le CIDJ Paris qui, en collaboration avec CNCB, a créé une vidéo diffusée YouTube : « Intégrer vs bizutage, sauriez-vous faire la différence? » le 25 septembre
- Des écoles de journalisme, les 23 septembre, 24 septembre, 27 novembre 2024 :
- le journal Marianne le 12 décembre 2024
- 22 octobre 2024 Interview d'un journaliste suédois
- BFMTV.com projet de podcast 10 février 2025
- Bizutage : les raisons d'un silence Un film de Léa Ménard (préparé avec le CNCB) sur France 3 Paris Île-de-France et sur france.tv, 13 février 2025 :

VII. FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB

2024 : 10 855 visites Rappel : 2023, 5 934 visites,

Janvier	479
Février	648
Mars	570
Avril	504
Mai	429
Juin	435
Juillet	389
Août	577
Septembre	2 788
Octobre	2 804
Novembre	778
Décembre	454

Type de périphérique :

Ordi : 42%
Tél : 37%
Phablettes et autres 19%

Type de canaux :

Moteurs d recherche : 35%
Campagne : 31%
Sites WEB :12%
Réseaux sociaux : 1%

Les nombres en rouge correspondent à la fréquentation du site pendant la campagne META.

La provenance géographique :

Essentiellement l'Ile de France avec 4 990 visites, et en IDF, Paris, avec 3 856 visites

VIII. SUBVENTIONS

En août 2024, Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a accordé une subvention de 5000€.

En décembre 2024, le ministère des sports a accordé une subvention de 3500€.

IX. VIE INTERNE

- Les 23 adhérents individuels et les 3 adhérents associatifs (FAGE, FCPE et UNAPEL) ont été tenus régulièrement informés de l'actualité du CNCB par courriel.
- Les membres du bureau et du conseil d'administration ont été régulièrement informés et consultés par courriel.
- 5 conseils d'administration se sont tenus en Visio conférence les 29 février 2024, 6 juin 2024, 19 septembre 2024, 2 décembre 2024, 10 février 2025
- Françoise MOUGIN met régulièrement à jour le site.
- Isabelle LAFITTE a posté régulièrement des messages sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram.

X. ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le CNCB se heurte toujours à des difficultés pour amener les victimes et leurs familles à accepter de témoigner, même anonymement. **Or sans témoignages il n'y a pas de sanctions possibles, ni au sein des établissements, ni en justice et impossible de parler du bizutage dans les médias.**

Le bizutage sévit encore dans un certain nombre d'établissements. De nombreux établissements volontaristes, établissements d'enseignement supérieur, lycées, lycées professionnels, établissements sportifs, convaincus du caractère inacceptable du bizutage, ont pris les mesures nécessaires à l'éradication ou à la prévention du bizutage. Ils utilisent nos supports de communication et nous demandent d'intervenir.

Mais la prévention ne suffit pas toujours, la préparation des événements avec des organisateurs non plus. Seule une réflexion sur ce qu'est le bizutage permet de faire prendre conscience des raisons pour lesquelles le bizutage est interdit. Le CNCB aide à mettre en place cette réflexion indispensable.

Cette année encore le CNCB a constaté l'importance de l'implication des chefs d'établissements, des enseignants et encadrants dans la lutte contre le bizutage.

Trop de chefs d'établissements cautionnent encore le bizutage, trop d'enseignants et d'encadrants se taisent, parfois parce qu'ils ont eux-mêmes subi le bizutage ou qu'ils pensent que ce n'est pas bien grave.

De même, trop de magistrats hésitent encore à poursuivre les auteurs des faits et ceux qui les laissent faire. Les plaintes sont trop souvent classées sans suite. Les procès arrivent souvent des années après les faits et les sanctions prononcées n'ont alors plus de sens alors que les conséquences, elles, perdurent, et parfois de façon dramatiques pour les victimes.

Seules des sanctions sévères et rapides seront dissuasives et permettront d'éradiquer le bizutage.

**Marie-France HENRY
Présidente**

**Françoise MOUGIN
Secrétaire générale**

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>